



Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture à Madagascar



## Lancement du Guide sur les garanties judiciaires du détenu en République de Madagascar

**Antananarivo, Paris, le 1er mars 2018 – Aujourd'hui la FIACAT et l'ACAT Madagascar ont le plaisir de lancer officiellement le « Guide sur les garanties judiciaires du détenu » en République de Madagascar.**

Ce guide élaboré dans le cadre du projet de lutte contre la détention préventive abusive à Madagascar est le fruit de l'atelier de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne pénale et de la société civile en matière de respect des garanties judiciaires qui s'est tenu les 25 et 26 juillet 2017. Destiné aux professions judiciaires, au personnel pénitentiaire, aux intervenants en milieu carcéral (membres d'organisations de la société civile, travailleurs sociaux, religieux...), et à tous les citoyens s'interrogeant sur les droits du prisonnier ; il décrit le parcours du prévenu depuis sa mise en détention jusqu'à sa mise en liberté.

Véritable outil de défense des personnes détenues en violation des règles de droit, ce guide permettra une meilleure connaissance du droit par tous les acteurs travaillant en milieu carcéral et facilitera l'identification des cas de détention préventive abusive afin de lutter contre ce phénomène. In fine, le projet permettra plus largement d'améliorer les conditions de détention en réduisant la surpopulation carcérale. En effet, la prison d'Antanimora, cible du projet comptait, au 26 février 2018, 3561 détenus parmi lesquels 1895 prévenus.

La FIACAT et l'ACAT Madagascar invitent leurs partenaires à continuer et renforcer leur synergie en vue d'une action coordonnée pour l'amélioration des conditions de détention, en rappelant que la détention préventive doit être une mesure exceptionnelle.

Pour une plus large diffusion le guide est accessible en français et malagasy.

La FIACAT et l'ACAT Madagascar remercient l'Agence française de développement (AFD) pour son soutien financier.

***Soutenez notre projet DPA à Madagascar pour assister les oubliés de la justice en participant à notre collecte : [ici](#)***

<https://www.helloasso.com/associations/fiacat/collectes/pour-aider-des-innocents-a-retrouver-la-liberte-a-madagascar>

### Contact presse :

- **FIACAT** : Marie SALPHATI – [m.salphati@fiacat.org](mailto:m.salphati@fiacat.org), +41 787 499 328
- **ACAT Madagascar** : Mamihaja RAHERIMIARANTSOA – [acatmadagascar@yahoo.fr](mailto:acatmadagascar@yahoo.fr), +261 33 12 819 95

**FIACAT**  
96 Bd de la Libération – 93400 Vincennes - France  
[www.fiacat.org](http://www.fiacat.org)  
Tel : +33 (0)1 58 64 10 47  
[fiacat@fiacat.org](mailto:fiacat@fiacat.org)

**ACAT Madagascar**  
Logt 355 cité Ampefiloha  
Antananarivo 101 - Madagascar  
+261 33 12 819 95  
[acatmadagascar@yahoo.fr](mailto:acatmadagascar@yahoo.fr)